



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

Canadian General
Standards Board

Office des normes
générales du Canada

Series 1
Série des 1

WITHDRAWAL

June 2011

Selected standards in Series (Paints, Pigments and Related Coatings)

These CGSB standards and National Standards of Canada are hereby withdrawn due to limited use and support for their revision.

The Standards Council of Canada requires that accredited Standards Development Organizations, such as the CGSB, regularly review a consensus Standard to determine whether to re-approve, revise or withdraw. The review cycle is normally five years from the publication date of the latest edition of the Standard.

The information contained in these Standards (specifications) was originally developed pursuant to a voluntary standards development initiative of the CGSB. The information contained therein may no longer represent the most current, reliable, and/or available information on these subjects. CGSB hereby disclaims any and all claims, representation or warranty of scientific validity, or technical accuracy implied or expressed respecting the information therein contained. The CGSB shall not take responsibility nor be

RETRAIT

June 2011

Normes choisies de la série (Peintures, Pigments et Produits Connexes)

Ces normes de l'ONGC et Normes nationales du Canada sont retirées par le présent avis en raison de leur utilisation limitée et du manque de support pour leur révision.

Le Conseil canadien des normes exige que les organismes accrédités d'élaboration de normes, tel que l'ONGC, effectue régulièrement un examen des normes consensuelles afin de déterminer s'il y a lieu d'en renouveler l'approbation, de les réviser ou de les retirer. Le cycle d'examen d'une norme est généralement de cinq ans à partir de la date de publication de la dernière édition de celle-ci.

L'information contenue dans ces normes (spécifications) a été élaborée initialement en vertu d'une initiative volontaire d'élaboration de normes de l'ONGC. Elle peut ne plus représenter l'information disponible et/ou l'information la plus actuelle ou la plus fiable à ce sujet. L'ONGC décline par la présente toute responsabilité à l'égard de toute affirmation, déclaration ou garantie de validité scientifique ou d'exactitude technique implicite ou explicite relative à l'information contenue dans ces normes (spécifications). L'ONGC

held liable for any errors, omissions, inaccuracies or any other liabilities that may arise from the provision or subsequent use of such information. These Standards (specifications) are to be referred to for archival purposes only as their content has been repealed as of the date on this withdrawal notice.

Archived copies of withdrawn standards (specifications) for historic or archival purposes are still available from the CGSB Sales Centre by telephone at 819-956-0425 or 1-800-665-2472, by fax at 819-956-5740, by Internet at www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ongc-cgsb/, by e-mail at ncr.CGSB-ONGC@tpsgc-pwgsc.gc.ca or by mail at Sales Centre, Canadian General Standards Board, 11 Laurier Street, Gatineau, Canada K1A 1G6.

CAN/CGSB-1.2-98

Boiled Linseed Oil (87.040)

CAN/CGSB-1.5-M91

Low Flash Petroleum Spirits Thinner
(Reaffirmation of December 1991) (87.040)

CAN/CGSB-1.28-98

Exterior Alkyd House Paint (87.040)

CAN/CGSB-1.36-97

General Purpose Interior Alkyd Varnish
(87.040)

CAN/CGSB-1.38-2000

Interior Enamel Undercoater (87.040)

n'assumera aucune responsabilité et ne sera pas tenu responsable quant à toute erreur, omission, inexactitude ou autre conséquence pouvant découler de la fourniture ou de l'utilisation subséquente de cette information. Ces normes (spécifications) doivent être consultées à des fins archivistiques seulement puisque leur contenu a été révoqué à la date du présent avis de retrait.

Des copies archivées des normes (spécifications) retirées peuvent être obtenues à des fins historiques ou archivistiques auprès du Centre des ventes de l'ONGC. Il suffit d'en faire la demande par téléphone au 819-956-0425 ou 1-800-665-2472, par télécopieur au 819-956-5740, par Internet à : www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ongc-cgsb/, par courriel à ncr.CGSB-ONGC@tpsgc-pwgsc.gc.ca, ou par courrier adressé au Centre des ventes, Office des normes générales du Canada, 11, rue Laurier, Gatineau, Canada K1A 1G6.

CAN/CGSB-1.2-98

Huile de lin cuite (87.040)

CAN/CGSB-1.5-M91

Diluant, essence minérale à faible point
d'éclair (87.040)

CAN/CGSB-1.28-98

Peinture aux résines alkydes d'extérieur
pour bâtiments (87.040)

CAN/CGSB-1.36-97

Vernis d'intérieur aux résines alkydes
d'usage général (87.040)

CAN/CGSB-1.38-2000

Peinture-email d'intérieur, pour couche de
fond (87.040)

CAN/CGSB-1.40-97

Anticorrosive Structural Steel Alkyd Primer
(87.040)

CAN/CGSB-1.57-2003

Interior Alkyd Semigloss Enamel (87.040)

CAN/CGSB-1.59-97

Alkyd Exterior Gloss Enamel (87.040)

CAN/CGSB-1.60-97

Interior Alkyd Gloss Enamel (87.040)

CAN/CGSB-1.61-2004

Exterior and Interior Marine Alkyd Enamel
(87.040)

CAN/CGSB-1.69-98

Aluminum Paint (87.040)

1-GP-71

Methods of Testing Paints and Pigments
(87.040)

1-GP-71, No. 5-96

Methods of Testing Paints and Pigments
Drying Times of Paints and Related
Coatings (87.040)

1-GP-71, No. 38-96

Methods of Testing Paints and Pigments
Blushing Resistance of Lacquer Finishes
(87.040)

1-GP-71, No. 73-96

Methods of Testing Paints and Pigments
Beilstein Test for Chlorinated Solvents
(87.040)

CAN/CGSB-1.73-97

Exterior and Interior Enamel for Floors
(87.040)

CAN/CGSB-1.40-97

Peinture pour couche primaire
anticorrosion, aux résins alkydes, pour acier
de construction (87.040)

CAN/CGSB-1.57-2003

Peinture-email, d'intérieur, semi-brillante,
aux résins alkydes (87.040)

CAN/CGSB-1.59-97

Peinture-email, d'extérieur, brillante, aux
résins alkydes (87.040)

CAN/CGSB-1.60-97

Peinture-email d'intérieur aux résins alkydes
(87.040)

CAN/CGSB-1.61-2004

Peinture-émail aux résines alkydes,
d'extérieur et d'intérieur, marine (87.040)

CAN/CGSB-1.69-98

Peinture à l'aluminium (87.040)

1-GP-71

Méthodes d'essai des peintures et pigments
(87.040)

1-GP-71, No. 5-96

Méthodes d'essai des peintures et pigments
Durée de séchage des peintures et
revêtements apparentes (87.040)

1-GP-71, No. 38-96

Méthodes d'essai des peintures et pigments
Résistance à l'opalescence des produits-
laque de finition (87.040)

1-GP-71, No. 73-96

Méthodes d'essai des peintures et pigments
Détermination de la présence de solvants
chlorés par l'essai de Beilstein (87.040)

CAN/CGSB-1.73-97

Peinture-email d'extérieur et d'intérieur,
pour sols (87.040)

CAN/CGSB-1.74-2001

Alkyd Traffic Paint (87.040)

CAN/CGSB-1.76-2000

Interior and Exterior Heat-Resistant Enamel (87.040)

CAN/CGSB-1.81-M90

Air Drying and Baking Alkyd Primer for Vehicles and Equipment (87.040)

CAN/CGSB-1.84-M91

Alkyd Primer for Hardwood (87.040)

CAN/CGSB-1.88-92

Gloss Alkyd Enamel, Air Drying and Baking (87.040)

CAN/CGSB-1.100-99

Interior Flat Latex Paint (87.040)

CAN/CGSB-1.104-M91

Semigloss Alkyd Air Drying and Baking Enamel (87.040)

CAN/CGSB-1.105-M91

Quick-Drying Primer (87.040)

CAN/CGSB-1.110

General Purpose Thinner for Lacquers (87.040)

CAN/CGSB-1.114-M91

Quick-Drying Flat Enamel (87.040)

CAN/CGSB-1.118-95

Interior Flat Alkyd Finish (87.040)

CAN/CGSB-1.119-2000

Interior Latex Primer-Sealer (87.040)

CAN/CGSB-1.122-99

Anticorrosive Vinyl Primer (87.040)

CAN/CGSB-1.74-2001

Peinture alkyde de demarcation routiere (87.040)

CAN/CGSB-1.76-2000

Revêtement de polyuréthane, d'intérieur, durci à l'humidité, non pigmenté (87.040)

CAN/CGSB-1.81-M90

Enduit riche en zinc, organique et préparé (87.040)

CAN/CGSB-1.84-M91

Peinture d'impression aux résines alkydes, pour bois dur (87.040)

CAN/CGSB-1.88-92

Apprêt-émulsion pour blocs de maçonnerie (87.040)

CAN/CGSB-1.100-99

Peinture-émulsion mate d'intérieur (87.040)

CAN/CGSB-1.104-M91

Peinture-émail semi-brillante aux résines alkydes séchant à l'air ambiant et au four (87.040)

CAN/CGSB-1.105-M91

Peinture pour couche primaire à séchage rapide (87.040)

CAN/CGSB-1.110

Diluant d'usage général, pour produits-laque (87.040)

CAN/CGSB-1.114-M91

Peinture-émail mate à séchage rapide (87.040)

CAN/CGSB-1.118-95

Peinture de finition mate d'intérieur aux résines alkydes (87.040)

CAN/CGSB-1.119-2000

Peinture-émulsion d'impression d'intérieur (87.040)

CAN/CGSB-1.122-99

Peinture pour couche primaire, aux résines vinyliques, anticorrosion (87.040)

CAN/CGSB-1.123-92

Vinyl Antifouling Paint for Ships' Bottoms (87.040)

CAN/CGSB-1.132-M90

Zinc Chromate Primer, Low Moisture Sensitivity (87.040)

CAN/CGSB-1.135-99

Peinture pour couche primaire, au chromate de zinc, à faible sensibilité à l'humidité (87.040)

CAN/CGSB-1.138-97

Exterior Latex Flat Paint (87.040)

CAN/CGSB-1.143-98

Silicone Alkyd Heat-Resistant Aluminum Enamel (87.040)

CAN/CGSB-1.145-97

Solvent-Based Pigmented Stain (87.040)

CAN/CGSB-1.146-99

Cold Curing, Gloss Epoxy Coating (87.040)

CAN/CGSB-1.150-M91

Clear Lacquer for Wood Furniture (87.040)

CAN/CGSB-1.153-2000

High-Build, Gloss Epoxy Coating (87.040)

CAN/CGSB-1.154-M89

Latex Type Paint for Concrete Floors (87.040)

CAN/CGSB-1.158-M89

Cellulose Nitrate Primer, Modified Alkyd Type (87.040)

CAN/CGSB-1.159-92

Acrylic Cellulose Nitrate Gloss Lacquer (87.040)

CAN/CGSB-1.123-92

Peinture aux résines vinyliques, antialissure, pour carènes (87.040)

CAN/CGSB-1.132-M90

Peinture pour couche primaire, au chromate de zinc, à faible sensibilité à l'humidité (87.040)

CAN/CGSB-1.135-99

Peinture-émail mate aux résines alkydes pour équipement (87.040)

CAN/CGSB-1.138-97

Peinture-émulsion (latex) mate, d'extérieur (87.040)

CAN/CGSB-1.143-98

Peinture-émail aux résines silicones-alkydes résistante à la chaleur (87.040)

CAN/CGSB-1.145-97

Teinture pigmentée à base de solvant (87.040)

CAN/CGSB-1.146-99

Revêtement aux résines époxydiques, durcissant à froid, brillant (87.040)

CAN/CGSB-1.150-M91

Vernis-laque pour meubles en bois (87.040)

CAN/CGSB-1.153-2000

Revêtement par peinture aux résines époxydiques, à pouvoir garnissant élevé, brillant (87.040)

CAN/CGSB-1.154-M89

Peinture-émulsion (latex) pour sols en béton (87.040)

CAN/CGSB-1.158-M89

Peinture-laque pour couche primaire, au nitrate de cellulose et aux résines alkydes modifiées (87.040)

CAN/CGSB-1.159-92

Produit-laque brillant à la résine acrylique et au nitrate de cellulose (87.040)

CAN/CGSB-1.160-93

Low Gloss Acrylic Cellulose Nitrate
Lacquer (87.040)

CAN/CGSB-1.162-2004

Emulsion Coating for Stucco and Masonry
(87.040)

CAN/CGSB-1.165-2004

Cold-Curing Epoxy Primer (87.040)

CAN/CGSB-1.171-98

Inorganic Zinc Coating (87.040)

CAN/CGSB-1.175-97

Polyurethane Interior Coating (87.040)

CAN/CGSB-1.176-2000

Interior Clear Moisture-Curing Polyurethane
Coating (87.040)

CAN/CGSB-1.177-M91

Two-Component Polyurethane Coating,
Resistant to Chalking and Yellowing
(87.040)

1-GP-180Ma

Coating, Polyurethane, Two-Package,
General Purpose (87.040)

CAN/CGSB-1.181-99

Ready-Mixed organic Zinc-Rich Coating
(87.040)

CAN/CGSB-1.160-93

Peinture-laque aux résines acryliques et au
nitrate de cellulose, peu brillante (87.040)

CAN/CGSB-1.162-2004

Revetement de type emulsion pour stuc et
maçonnerie (87.040)

CAN/CGSB-1.165-2004

Peinture pour couche primaire aux résines
époxydiques, durcissant à froid (87.040)

CAN/CGSB-1.171-98

Enduit au zinc minéral (87.040)

CAN/CGSB-1.175-97

Revêtement de polyuréthane d'intérieur
(87.040)

CAN/CGSB-1.176-2000

Revêtement de polyuréthane, d'intérieur,
durci à l'humidité, non pigmenté (87.040)

CAN/CGSB-1.177-M91

Revêtement de polyuréthane, à deux
constituants séparés, non jaunissant et non
farinant (87.040)

1-GP-180Ma

Revêtement de polyuréthane, à deux
constituants séparés, pour utilisation
générale (87.040)

CAN/CGSB-1.181-99

Enduit riche en zinc, organique et préparé
(87.040)

CAN/CGSB-1.183-99

Zinc-Rich Epoxy Coating (87.040)

CAN/CGSB-1.184-98

Coal Tar-Epoxy Coating (87.040)

CAN/CGSB-1.188-2004

Emulsion Filler for Masonry Block (87.040)

CAN/CGSB-1.189-2000

Exterior Alkyd Primer for Wood (87.040)

CAN/CGSB-1.190-M90

Sanding Type Primer Surfacer (87.040)

1-GP-191M

Enamel, Automotive Refinishing, Fast Drying, Gloss (87.040)

1-GP-192-Ma

Deck Coating, Nonslip, Epoxy (87.040)

CAN/CGSB-1.193-99

High-Build Epoxy Marine Coating (87.040)

CAN/CGSB-1.195-99

Interior Latex Semigloss Paint (87.040)

CAN/CGSB-1.198-2001

Cementitious Primer for Galvanized Surfaces (87.040)

1-GP-200Ma

Deck Coating, Nonslip, Polyurethane (87.040)

CAN/CGSB-1.202-2003

Interior Alkyd Low Gloss Enamel (87.040)

CAN/CGSB-1.183-99

Enduit aux résines époxydiques, riche en zinc (87.040)

CAN/CGSB-1.184-98

Revêtement à base de goudron de houille-résines époxydiques (87.040)

CAN/CGSB-1.188-2004

Appret-emulsion pour blocs de maçonnerie (87.040)

CAN/CGSB-1.189-2000

Peinture d'impression, d'extérieur, aux résines alkydes, pour le bois (87.040)

CAN/CGSB-1.190-M90

Peinture pour couche primaire surfacante de type ponçable (87.040)

1-GP-191M

Peinture-émail brillante, à séchage rapide, pour le repeinture des carrosseries de véhicules automobiles (87.040)

1-GP-192-Ma

Revêtement de pont, antidérapant, aux résines époxydiques (87.040)

CAN/CGSB-1.193-99

Revêtement aux résines époxydiques, à pouvoir garnissant élevé, marin (87.040)

CAN/CGSB-1.195-99

Peinture-emulsion semi-brillante d'intérieur (87.040)

CAN/CGSB-1.198-2001

Peinture primaire additionnée de ciment, pour surfaces galvanisées (87.040)

1-GP-200Ma

Revêtement de pont, antidérapant, aux résines polyuréthanes (87.040)

CAN/CGSB-1.202-2003

Peinture-email d'intérieur, aux résines alkydes, peu brillante (87.040)

CAN/CGSB-1.203-2003

Exterior Latex Wood Primer (87.040)

CAN/CGSB-1.204-98

Exterior Latex Pigmented Stain (87.040)

CAN/CGSB-1.205-2003

Sealer for Application to Asbestos-Fibre Releasing Materials (87.040)

CAN/CGSB-1.207-98

Low-Temperature Curing Epoxy Coating (87.040)

CAN/CGSB-1.208-99

Marine Interior Water-Borne Gloss Enamel (87.040)

CAN/CGSB-1.209-2003

Interior Latex Low Gloss Paint (87.040)

CAN/CGSB-1.210-2003

Quick-Drying Alkyd Primer for Structural Steel (87.040)

CAN/CGSB-1.211-95

Coating Systems for Marine Floating Navigational Aids (Buoys) (87.040)

CAN/CGSB-1.212-2004

Heavy-Metal-Free Marine Primer for Steel and Light-Alloy Surfaces (87.040)

CAN/CGSB-1.213-2004

Etch Primer (Pretreatment Coating or Tie Coat) for Steel and Aluminum (87.040)

CAN/CGSB-1.214-2004

Heavy-Metal-Free, Water-Borne, Marine Primer for Steel and Light-Alloy Surfaces (87.040)

CAN/CGSB-1.215-96

Two-Package Epoxy Blockfiller (87.040)

CAN/CGSB-1.203-2003

Peinture-émulsion (latex) d'impression extérieure, pour bois (87.040)

CAN/CGSB-1.204-98

Teinture-emulsion pigmentee pour exterieur (87.040)

CAN/CGSB-1.205-2005

Peinture d'obturation pour matériaux renfermant des fibres d'amiante (87.040)

CAN/CGSB-1.207-98

Revêtement aux résines époxydiques durcissant à basse température (87.040)

CAN/CGSB-1.208-99

Peinture-émail brillante en suspension aqueuse, marine, d'intérieur (87.040)

CAN/CGSB-1.209-2003

Peinture-émulsion d'intérieur peu brillante (87.040)

CAN/CGSB-1.210-2003

Peinture primaire aux résines alkydes à séchage rapide pour acier de charpente (87.040)

CAN/CGSB-1.211-95

Systèmes de revêtement pour aides à la navigation flottantes (bouées) (87.040)

CAN/CGSB-1.212-2004

Peinture primaire sans métal lourd, marine, pour surfaces en acier et en alliage léger (87.040)

CAN/CGSB-1.213-2004

Peinture primaire réactive (enduit de traitement préliminaire ou couche de liaison) pour l'acier et l'aluminium (87.040)

CAN/CGSB-1.214-2004

Peinture primaire, sans métal lourd, en suspension aqueuse, marine, pour surfaces en acier et en alliage léger (87.040)

CAN/CGSB-1.215-96

Appret pour blocs aux résines époxydiques en deux constituants (87.040)

CAN/CGSB-1.216-97

Exterior Water-Borne Gloss Enamel
(87.040)

CAN/CGSB-1.219-2001

Lead and Chromate-Free Waterborne
Traffic Paint (87.040)

CAN/CGSB-1.220-2001

Lead and Chromate-Free Alkyd Traffic
Paint (87.040)

CAN/CGSB-1.223-2004

Heavy-Metal-Free, Water-Borne Wash
Primer-Tie Coat (87.040)

CAN/CGSB-1.300-2000

Applied Coating System of Semigloss
Baked Finish for Metal Office Furniture
(87.040)

CAN/CGSB-1.500-75

Methods for Test for Toxic Trace Elements
in Protective Coatings (87.040)

CAN/CGSB-1.501-M89

Method for Permeance of Coated
Wallboard (87.040)

CAN/CGSB-1.216-97

Peinture-email brillante d'exterieur en
suspension aqueuse (87.040)

CAN/CGSB-1.219-2001

Peinture a l'eau de demarcation routiere
sans plomb ni chromate (87.040)

CAN/CGSB-1.220-2001

Peinture alkyde de demarcation routiere
sans plomb ni chromate (87.040)

CAN/CGSB-1.223-2004

Peinture primaire reactive – Couche de
liaison, sans metal lourd, en suspension
aqueuse (87.040)

CAN/CGSB-1.300-2000

Système de revêtement de finition semi-
brillant, cuit au four, pour meubles
métalliques de bureau (87.040)

CAN/CGSB-1.500-75

Methodes d'essai des elements toxiques a
l'etat de trace dans les revetements
protecteurs (87.040)

CAN/CGSB-1.501-M89

Méthode de détermination de la perméance
des panneaux muraux revêtus (87.040)



Office
des normes
générales
du Canada

1-GP-71

N° 5-96

Remplace (F)1-GP-71,
Méthodes 5.1, 5.10 et 5.14

Méthodes d'essai des peintures et pigments

Durée de séchage des peintures et revêtements apparentés

Withdrawn/Retirée



Norme de l'ONGC

La présente norme a été élaborée sous les auspices de l'OFFICE DES NORMES GÉNÉRALES DU CANADA (ONGC), qui est un organisme fédéral relevant du ministère des Approvisionnements et Services. L'ONGC participe à la production de normes facultatives dans une gamme étendue de domaines, par l'entremise de ses comités des normes qui se prononcent par consensus. Les comités des normes sont composés de représentants des groupes intéressés aux normes à l'étude, notamment les fabricants, les consommateurs et autres utilisateurs, les détaillants, les gouvernements, les institutions d'enseignement, les associations techniques, professionnelles et commerciales ainsi que les organismes de recherche et d'essai. Chaque norme est élaborée avec l'accord de tous les représentants. Le Conseil consultatif du Ministre pour l'ONGC passe en revue les décisions prises par consensus.

Le Conseil canadien des normes a conféré à l'ONGC le titre d'organisme rédacteur de normes nationales. En conséquence, les normes que l'Office élabore et soumet à titre de Normes nationales du Canada se conforment aux critères et procédures établis à cette fin par le Conseil canadien des normes. Outre la publication de normes nationales, l'ONGC rédige également des normes visant des besoins particuliers, à la demande de plusieurs organismes tant du secteur privé que du secteur public. Les normes de l'ONGC et les normes nationales établies par cet organisme sont conformes aux politiques énoncées dans le Manuel des politiques pour l'élaboration et la mise à jour des normes de l'ONGC.

Étant donné l'évolution technique, les normes de l'ONGC font l'objet de révisions périodiques. Toutes les suggestions susceptibles d'en améliorer la teneur sont accueillies avec grand intérêt et portées à l'attention des comités des normes concernés. Les changements apportés aux normes font l'objet de modifications distincts ou sont incorporés dans les nouvelles éditions des normes.

Une liste à jour des normes de l'ONGC comprenant des renseignements sur les normes récentes et les derniers modificatifs parus, et sur la façon de se les procurer figure au Catalogue de l'ONGC publié chaque année. Cette publication peut également être obtenue sur demande, sans frais.

Même si l'objet de la présente norme précise l'application première que l'on peut en faire, il faut cependant remarquer qu'il incombe à l'utilisateur, au tout premier chef, de décider si la norme peut servir aux fins qu'il envisage.

Plusieurs des tests requis aux termes des normes de l'ONGC sont dangereux. L'ONGC n'assume ni n'accepte aucune responsabilité pour les blessures ou les dommages qui pourraient survenir pendant les essais, peu importe l'endroit où ceux-ci sont effectués.

L'ONGC ne se prononce pas quant à la validité de la propriété industrielle de chaque article assujéti à la présente norme. Les utilisateurs de la norme sont informés de façon personnelle qu'il leur revient entièrement de déterminer la validité de la propriété industrielle.

Pour de plus amples renseignements sur l'ONGC, ses services et les normes en général, prière de communiquer avec:

Le Gestionnaire
Division de l'information sur la normalisation
Office des normes générales du Canada
Ottawa, Canada
K1A 1G6

Comment commander des publications de l'ONGC :

- par téléphone — (613) 941-8703 ou
— 1-800-665-CGSB
(Canada seulement)
- par télécopieur — (613) 941-8705
- par la poste — Centre des ventes de l'ONGC
Ottawa, Canada
K1A 1G6
- en personne — Bureau 1402
222, rue Queen
Ottawa, Ontario

MÉTHODES D'ESSAI DES PEINTURES ET PIGMENTS

DURÉE DE SÉCHAGE DES PEINTURES ET REVÊTEMENTS APPARENTÉS

Préparée par

l'Office des normes générales du Canada 

Publiée, mai 1996, par
l'Office des normes générales du Canada
Ottawa, Canada K1A 1G6

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada — 1996

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite d'aucune manière sans la permission préalable de l'éditeur.

OFFICE DES NORMES GÉNÉRALES DU CANADA
COMITÉ DES MÉTHODES D'ESSAIS DES PEINTURES

(Composition à la date d'approbation)

Graham, D.	<i>Président</i>	Lanark Coating Services Ltd.
Abel, B.		ORTECH
Ashton, H.E.		Stand Info
Bailey, J.		Rohm & Haas Canada Inc.
Balmer, S.R.		ICI Paints (Canada) Inc.
Foster, T.		Défense nationale
Foucher, S.		SNC Industrial Technologies Inc.
Fraser, R.A.		CNR/CANAC Railroad Technologies
Grossman, S.		Q-Panel Lab Products
Lalonde, P.		Santé Canada
Lim, H.M.		Défense nationale
McCleery, Wm.T.		Valspar Inc.
Mocnaj, R.		International Paints (Canada) Ltd.
Monahan, Capt B.		Défense nationale
Philipp, H.		Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Pope, L.		Home Hardware Stores Ltd.
Roberts, P.		Compagnie T. Eaton Canada Ltée
Weberbauer, R.		Sico Inc.
Wiezoreck, G.		Master Painters and Decorators Association of British Columbia
Callihoo, B.	<i>Secrétaire</i>	Office des normes générales du Canada

Nous remercions le Bureau de la traduction du Secrétariat d'État de la traduction de la présente norme de l'Office des normes générales du Canada.

 Ottawa Canada K1A 1G6	MÉTHODES D'ESSAI DES PEINTURES ET PIGMENTS	1-GP-71
	Durée de séchage des peintures et revêtements apparentés	N° 5-96

Remplace (F)1-GP-71,
Méthode 5.1, mai 1978 et
Méthodes 5.10 et 5.14, août 1974

1. OBJET

- 1.1 La présente norme décrit trois méthodes¹ pour déterminer les différentes étapes de séchage des peintures, vernis, peintures-émail, laques et revêtements apparentés.

Méthode A — Méthode générale de durée de séchage

Méthode B — Méthode de poissage faisant foi

Méthode C — Durcissement complet des produits à plusieurs composants.

- 1.2 La mise à l'essai et l'évaluation d'un produit en regard de la présente méthode peuvent nécessiter l'emploi de matériaux ou d'équipement susceptibles d'être dangereux. Le présent document n'entend pas traiter de tous les aspects liés à la sécurité de son utilisation. Il appartient à l'utilisateur de la méthode de se renseigner auprès des autorités compétentes et d'adopter des pratiques d'hygiène et de sécurité conformes aux règlements en vigueur avant de l'utiliser.

2. PRINCIPE

- 2.1 Le produit à l'essai est appliqué sur une surface propre et non absorbante de manière à produire un feuil d'une épaisseur prescrite. Le feuil est mis à l'essai à divers intervalles pour déterminer l'état ou l'étape du séchage.

3. PUBLICATIONS DE RÉFÉRENCE

- 3.1 La présente méthode fait référence aux publications suivantes:

- 3.1.1 Office des normes générales du Canada (ONGC)

1-GP-71 — Méthodes d'essai des peintures et pigments:

Méthode 98.1 — Méthode générale d'application de la peinture pour la préparation des plaques et des feuillets d'essai

Méthode 98.2 — Revêtement des plaques en métal et en verre avec une couche de produit

Méthode 102.1 — Préparation des plaques en verre

Méthode 103.1 — Conditions de séchage — Séchage à l'air

Méthode 135.1 — Adhérence — Essai au couteau

9-GP-5Ma — Papier d'emballage kraft, écru.

- 3.2 Tout renvoi à un règlement s'entend de l'édition la plus récente. Toute référence datée renvoie à l'édition mentionnée. Sauf indication contraire de l'autorité appliquant la présente méthode, toute référence non datée renvoie à l'édition la plus récente. La source de diffusion est indiquée dans la section intitulée Remarques.

¹ La méthode A remplace la méthode 5.1 de la norme 1-GP-71, la méthode B remplace la méthode 5.10 et la méthode C remplace la méthode 5.14.

4. DÉFINITIONS

4.1 Les définitions suivantes s'appliquent à la présente méthode:

Durci à cœur (Hard-dry)

Un feuil est réputé durci à cœur lorsqu'une pression exercée par le pouce sur le feuil, sans torsion, n'indique aucune tendance au collant et ne déplace pas le feuil ni ne laisse de marque visible après un léger polissage avec un chiffon doux ou un coton absorbant.

Poissage (After-tack)

Un feuil est réputé sans poissage lorsqu'il n'adhère pas au pouce, ou lorsqu'un morceau de papier appliqué au moyen d'un poids tombe lors du retournement de la plaque d'essai.

Recouvrable (Dry-for-recoat)

Un feuil est réputé recouvrable lorsqu'on peut appliquer une couche supplémentaire sans qu'il n'apparaisse de défauts du feuil, telles que détrempe ou perte d'adhérence de la première couche.

Sec au toucher (Set-to-touch)

Un feuil est réputé sec au toucher lorsqu'une légère application du doigt indique une certaine tendance au collant sans qu'aucune partie du revêtement ne colle au doigt.

Sec hors-pois (Tack-free)

Un feuil est réputé sec hors-pois lorsque la surface n'est pas collante à une légère application du doigt.

Sec hors-poussière (Surface-dry)

Un feuil est réputé sec hors poussière lorsqu'il est sec hors-pois et qu'il ne se décolle pas sensiblement lorsqu'on frotte légèrement sa surface avec le doigt.

5. APPAREILS ET MATÉRIAUX

5.1 **Filmographe:** avec dégagement pour obtenir l'épaisseur de feuil requise.

5.2 **Balance:** à bras égaux (2 plateaux), capacité de 2 kg, précise à 1 g près.

5.3 **Poids cylindrique:** 5 mm de diamètre, 2,85 kg, pour exercer une pression de 13,8 kPa.

5.4 **Plaques en verre:** conformes à la méthode 102.1 de la norme 1-GP-71 de l'ONGC.

5.5 **Chiffon doux propre ou coton absorbant.**

5.6 **Papier d'emballage kraft n° 1:** masse surfacique de 130 g/m², conforme à la norme 9-GP-5Ma de l'ONGC.

5.7 **Verre de montre:** 63,5 mm de diamètre à bord lisse.

6. MODE OPÉRATOIRE

6.1 **Conditions de séchage** — Sauf indication contraire, les conditions de séchage doivent être conformes à la méthode 103.1 de la norme 1-GP-71 de l'ONGC.

Méthode A — Méthode générale de durée de séchage

6.2.1 Appliquer le produit à l'aide d'un filmographe sur des plaques en verre, préparées conformément à la méthode 102.1 de la norme 1-GP-71 de l'ONGC ou sur une surface propre et non absorbante convenue, pour qu'il en résulte un feuil dont l'épaisseur à sec² soit conforme à la méthode 98.2 de la norme 1-GP-71 de l'ONGC.

6.2.2 Placer les plaques à l'horizontale dans des conditions normales sous un éclairage diffus, utilisant un éclairement de 320 ± 50 lx pour les essais devant faire foi. À des intervalles appropriés, ou au moment prescrit, procéder à l'essai du feuil à des points situés à au moins 20 mm du bord pour déterminer les différentes étapes de séchage comme suit.

² Lorsque deux couches du même produit doivent être appliquées, elles doivent avoir la même épaisseur à sec.

- 6.2.2.1 *Conditions sec au toucher et sec hors-pois* — Appliquer légèrement un doigt propre et sec sur le feuil pendant 1 s. Déterminer si le feuil respecte une des conditions définies.
- 6.2.2.2 *Sec hors-poussière* — Frotter légèrement le doigt sur le feuil lorsqu'il est considéré sec hors-pois. Évaluer si la surface du feuil s'enlève.
- 6.2.2.3 *Durci à cœur* — Placer la plaque sur un des plateaux de la balance (par. 5.2), faire la tare pour équilibrer la masse de la plaque et placer un poids de 1 kg sur l'autre plateau. Contre-équilibrer ensuite les plateaux en pressant le pouce sur la plaque pendant 20 s. Enlever le pouce, estimer s'il y a tendance au collant et examiner le feuil pour voir s'il y a une marque. S'il y en a une, essuyer doucement la surface à l'aide d'un chiffon doux ou d'un coton sec et absorbant pendant au plus 20 s. Après 5 min., examiner la plaque et constater si la marque subsiste ou non.
- 6.2.2.4 *Poissage* — Serrer fortement la plaque entre le pouce et l'index pendant 2 s. Estimer s'il y a adhérence du pouce lorsque la pression est relâchée. En cas de litige, la méthode B doit faire foi.
- 6.2.2.5 *Recouvrable* — Revêtir une plaque à l'aide d'un pinceau et une seconde plaque à l'aide d'un pistolet d'une couche supplémentaire du produit au moment prescrit. Lorsque les plaques sont sèches, examiner le système de peinture pour voir s'il y a cloquage, décollement, ramollissement, perte d'adhérence ou autres défauts du feuil.
- 6.2.3 Noter les conditions du feuil au(x) temps prescrit(s) ou au moment auquel le feuil atteint une ou des conditions données.
- 6.3 **Méthode B — Méthode de poissage faisant foi**
- 6.3.1 Appliquer le produit et le laisser sécher suivant la méthode A.
- 6.3.2 Au moment prescrit, placer un morceau de papier kraft de 50 × 75 mm sur le feuil et déposer le poids sur le papier pendant 5 s.
- 6.3.3 Retirer le poids, retourner la plaque et noter le temps nécessaire au papier pour tomber. Le feuil est réputé hors-pois si le papier tombe dans les 10 s suivant le retournement de la plaque.
- 6.4 **Méthode C — Durcissement complet des produits à plusieurs composants**
- 6.4.1 Appliquer (ONGC 1-GP-71, méthode 98.1) le produit avec un filmographe sur des plaques en verre préparées selon la méthode 102.1 de la norme 1-GP-71 de l'ONGC, afin d'obtenir un feuil sec d'épaisseur prescrite puis le laisser durcir pendant 7 d (ONGC 1-GP-71, méthode 103.1).
- 6.4.2 Remplir un verre de montre ayant 63,5 mm de diamètre de méthylisobutylcétone (MIBK) ou d'un autre solvant prescrit. Placer la plaque sur le verre de montre afin de former un joint étanche. Renverser la plaque et le verre de montre et laisser le solvant en contact avec le feuil à une température de $23 \pm 2^\circ\text{C}$.
- 6.4.3 Après le temps prescrit, vider le solvant et laisser s'évaporer le solvant résiduel de la plaque. Examiner la surface qui était en dessous du verre de montre et la comparer à la surface non traitée pour voir si elle a ramolli; pour ce faire, utiliser l'essai au couteau (ONGC 1-GP-71, méthode 135.1). Lorsque cela est prescrit, effectuer le même essai au couteau après la durée de récupération prescrite pour voir si la surface a ramolli.

7. **RAPPORT**

Noter les renseignements suivants.

- 7.1 Méthode(s) utilisée(s).
- 7.2 Produit(s) mis à l'essai.
- 7.3 État du feuil au(x) moment(s) prescrit(s) ou au moment où le feuil atteint une ou des conditions données.
- 7.4 Numéro de la présente méthode: 1-GP-71 N° 5-96.

8. REMARQUES

- 8.1 **Source de diffusion des publications de référence** — Les publications mentionnées à l'al. 3.1.1 sont diffusées par l'Office des normes générales du Canada, Centre des ventes, Ottawa, Canada K1A 1G6. Téléphone (613) 941-8703 ou 1-800-665-CGSB (Canada seulement). Télécopieur (613) 941-8705.
-

DO NOT FILM

Withdrawn / Retirée